

ÉCHO

AÏRE-LE LIGNON

Journal des intérêts d'Aire-Le Lignon
Numéro 2 | avril 18



2018

LABORATOIRE VS DENTAIRE

Entretien et réparation de votre prothèse dentaire, service à domicile

» AÏRE - LE LIGNON «

NOUS FABRIQUONS ET RÉPARONS VOTRE DENTIER



H-R. Vetterli
079 231 26 51



022 797 26 30



R. Scotolati
079 412 68 24

- ✓ SERVICE À DOMICILE
- ✓ OUVERT TOUT L'ÉTÉ
- ✓ OUVERT DURANT LES FÊTES



Le spécialiste



de la prothèse
dentaire depuis
35 ans

Pharmacie des Sens+

Livraison gratuite à domicile

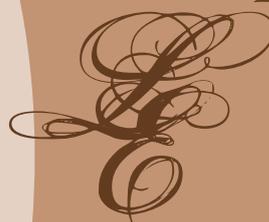
T 022 797 27 37

F 022 797 27 38

contact@ph-sens.ch

Coupe Gordon-Bennett | Le Lignon

Lignon Esthétique



Catherine Lance

41, av. du Lignon

1219 Genève

022 796 86 11

Bus 7-9-28-51 Parking

Soins anti-âge
Micro-Needling
Radio-fréquence
Peeling

www.lignonesthetique.ch



Verena Ferraro
Thérapeute en Kinésiologie

Avenue du Lignon 39
CH - 1219 Le Lignon

+41 (0)76 371 38 97

vkinesiologie@gmail.com

«Rééquilibrer le corps et l'esprit, d'un point de vue physique, énergétique, émotionnel, mental ou nutritionnel.

La maladie est l'unique réponse que nous ayons trouvée, seuls face à notre souffrance. Il est nécessaire de se libérer du passé pour pouvoir mieux avancer vers l'avenir.»

www.vkinesiologie.com



Lignon coiffure

Tél: +41 22 970 15 15

Patrik

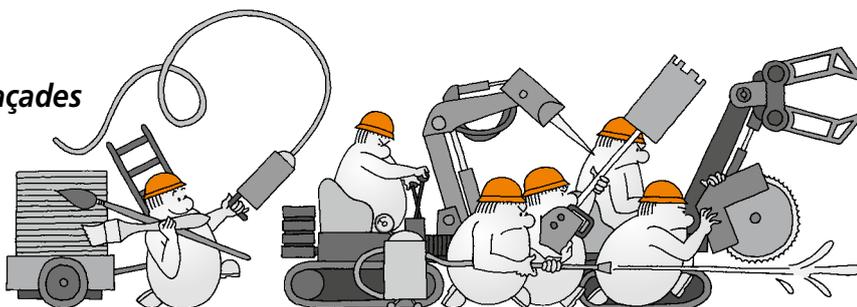
Centre commercial du Lignon - Genève

dmb

www.dmba.ch

démolition
assainissement de façades
désamiantage
sols sans joints

022 797 55 77
info@dmba.ch
www.dmba.ch



IMPRESSUM

Tirage : 5'000 exemplaires
8 numéros par an

RÉDACTION

Robert Borgis
T 022 970 13 60 | rborgis@gmail.com
Ch. Du-Villard 10 | 1210 Châtelaine

RÉALISATION

AA Actual Pub SA | www.actualpub.ch

PHOTO COUVERTURE

© Blaise Lambert

PUBLICITÉ

AA Actual Pub SA
info@actualpub.ch | T 022 343 0 343
Benoît Stolz | P 078 721 14 72
Dominique Poupaert | P 079 206 80 00

SITE INTERNET

www.aiali.ch

EDITEUR

Association des Intérêts
d'Aire – Le Lignon

Les articles n'engagent que la
responsabilité de leur auteur.
Reproduction autorisée, avec mention
de la source.

ABONNEMENT DE SOUTIEN

CCP 12-15388-4 (selon désir)

COMITÉ 2018-2019**Président**

Pierre Chevrier

Membres

Mmes Béatrice Besse, Michèle Finger,
Karine Weekers

MM. Robert Borgis, Alain Gaumann,
Yves Magnin, Daniel Muller, Roland
Rey-Mermier, Daniel Rochat,
M. Florian Sallin

■ L'année des hannetons !

Ancienne locution populaire de chez nous se référant à la durée des mandats politiques communaux et cantonaux qui était de 4 ans, sous l'ancienne Constitution genevoise, même durée que la gestation de la larve (ver blanc) à l'insecte lourdaud (hanneton).

Effectivement, ce printemps, **le 15 avril 2018**, (si tout va bien, malgré la genferei du service des votations) se dérouleront, simultanément, l'élection proportionnelle des 100 députés du Grand Conseil et le premier tour de l'élection du Conseil d'Etat. Il faudra donc choisir (bien si possible) celles et ceux qui se proposent de nous diriger, **pendant 5 ans**, en souhaitant que dans leur mandat, elles et ils privilégieront avant tout l'humain à l'argent et au profit. Choix décisif pour l'avenir du Canton, mais aussi pour les générations futures, donc pas facile, car comme le déclarait d'ailleurs Machiavel (1469-1527) : «*En politique, le choix est entre la pire et le moindre mal*».

Ce choix pourrait-il, le 15 avril, être un véritable «coup de sac» dans les pouvoirs législatif et exécutif qui semblent très «branchés» sur le «Grand Genève» ou la «Genève internationale» plutôt que de se pencher simplement sur les problèmes de la population, en quelques mots : **VIVRE MIEUX À GENÈVE !** Car «en politique, qu'importe les partis, les campagnes électorales et les tracts, **l'essentiel ce sont les actes !**»

623 candidatures réparties sur 13 listes (celles des 7 partis représentés au législatif cantonal + 6 autres dont certaines nouvelles) dont **38 sont domiciliées à Vernier** (voir liste page 11) se proposent au suffrage des électrices et électeurs

pour le Grand Conseil (100 députés) et pour le 1^{er} tour du Conseil d'Etat (7 sièges) **31 candidats** sur les 13 listes, parmi eux Anna Roch, Thierry Apothéloz et Yves Rochat, domiciliés dans la Commune. La campagne électorale est donc partie au cours de laquelle les candidats vont essayer d'emporter les convictions et convaincre les citoyen-nes de les choisir.

La démocratie directe, cette possibilité d'intervenir sur des problèmes importants et surtout d'élire les parlements et les gouvernements au niveau communal, cantonal et fédéral, est non seulement un droit, mais aussi un **devoir**. On devrait même dire **une responsabilité** (mot qui de nos jours fait souvent peur) que nous devons prendre, en particulier, en période électorale, en faisant notre choix et élire des personnes qui, par leur engagement, leur désintéressement, leur aptitude, vont, non pas suivre le courant, mais indiquer le cap à suivre et sachant, à un moment donné, dans un contexte précis, faire passer l'intérêt général avant n'importe quelles consignes partisans ou idéologiques.

Remplir ses devoirs de citoyens et réagir donc contre la tendance à l'abstentionnisme qui laisse la porte grande ouverte à n'importe quelle dictature.



Robert Borgis

COTISATION ANNUELLE 2018

CHF 30.- minimum | CCP 12-15388-4

PROCHAINE PARUTION

Jeu. 03 mai 2018

**DERNIER DÉLAI DE REMISE
DES TEXTES**

Jeu. 19 avril 2018

RETROUVEZ-NOUS SUR INTERNET

www.aiali.ch

ESPACE REFLEXO

Suzanne Himmelberger
Réflexothérapeute agréée ASCA

Cabinet de réflexologie

- détente et bien-être
- soulager les maux du quotidien
- éliminer les tensions dues au stress
- soins de support en oncologie

Avenue du Lignon 37
1219 le Lignon
T 078 946 48 88
www.reflexo-lignon.ch

■ L'éphéméride

Avril.

Les Romains donnaient au mois qui succède à Mars le nom de «*Aprilis*» du mot latin «*aperire*» qui veut dire ouvrir, soit parce que durant ce mois les bourgeons commencent à s'ouvrir, soit parce que la terre semble ouvrir son sein en se couvrant d'une végétation nouvelle. De ce nom «*aprilis*» nous avons fait «*avril*».

Cette année, c'est le dimanche 1^{er} avril que tombe la **fête mobile de Pâques** qui varie entre le 22 mars et le 25 avril, fixée par le Concile de Nicée en 325, en fonction du calendrier lunaire (1^{er} dimanche qui suit la première lune après l'équinoxe de printemps). Elle est, par excellence, la **fête des œufs**. En sucre, en chocolat, en carton, en vannerie, en porcelaine décorée, les œufs de Pâques resplendent aux vitrines, accompagnant lapins, poules ou autres représentations.

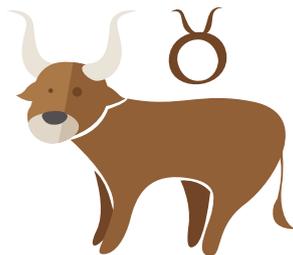
C'est une très vieille coutume que celle d'offrir, en guise de cadeau, des œufs. Jadis, on distribuait de simples œufs de poule, parfois teints de couleurs diverses, gardés pendant le Carême et mangés au jour de la Résurrection en signe de réjouissance.

La fête de Pâques coïncide avec l'époque des pontes les plus abondantes chez les poules, et l'on a remarqué que cette date suscitait un mouvement d'affaires considérable parmi tous les pays d'Europe pour la vente des œufs. C'est également à cette époque qu'apparaît chez les fruitiers parisiens l'œuf rouge, qui date – le croiriez-vous ? – du règne de Louis XIV ! Le premier industriel qui s'avisait d'en fabriquer en grande quantité pour les vendre fut un nommé Solirène, qui s'était établi à la descente du Pont-Neuf, près de la Samaritaine.

L'œuf en chocolat, nougat ou en sucre, rempli de bonbons est le cadeau par excellence du jour de Pâques dans la société moderne, mais ce n'est guère que depuis le commencement du XIX^e siècle que la confiserie s'en mêle.

Du 1^{er} au 30 avril, les jours vont augmenter de 94 minutes et le 20 avril, à 5h15, le Soleil entre dans le signe du **Taureau** (20 avril – 20 mai) le second signe du Zodiaque, lié à l'élément terre et gouverné par Vénus.

Pour le natif de ce signe, en 2018, selon les astrologues, il affichera curiosité, adaptabilité et esprit d'entreprise, sachant innover et dépasser ses habitudes. Cette année 2018 marque le début d'une période de transformation, et ce, quel que soit le domaine. Ainsi, il sera mu d'une envie de changements et de nouveaux horizons.



Une nouveauté, en 2018, avec des incursions dans son ciel, de la mi-mai à la mi-novembre, d'Uranus (la planète des grands bouleversements) qui n'est pas franchement à l'aise dans son signe.

Le taureau qui n'aime pas être bousculé dans son petit train-train quotidien devra se préparer à des changements et des imprévus dans son mode de vie, et peut être même dans la façon de gérer son patrimoine immobilier comme mobilier. Un déménagement, un changement de poste, de revenu ou de statut socio-professionnel ne sont d'ailleurs pas à exclure.

QUELQUES TAUREAUX CÉLÈBRES

André Agassi – Anouk Aimée – Fred Astaire – Edouard Balladur – Bernadette Chirac – Pierre Curie – François d'Assise – Mireille Darc – Fernandel – Christine Ockrent – Jean Rochefort – Zouc



LE SAINT PATRON DU MOIS

Le 23 avril on fête Saint Georges, patron de la chevalerie et des armes, puis finalement de l'Angleterre. La belle histoire du preux chevalier, Georges, prince de Cappadoce, sauvant la demoiselle des griffes d'un dragon, qui lui est associée, n'apparaît, dans sa forme définie, qu'au XII^e siècle.

Malgré le peu de renseignements possédés, Georges est et demeure, en Orient une grande figure, dont la renommée s'est étendue au loin avec une grande rapidité. Déjà connu en Angleterre au VIII^e siècle et des églises lui ont été dédiées. Le fameux drapeau de St Georges apparaît en 1284 et au XIV^e siècle la croix rouge sur fonds blanc était portée par les soldats et les marins.

Certains qui ont tenté de prouver l'inexistence du saint sont considérés comme ayant perdu leur temps, les autres pensent que c'est à Lydda (Lod en Palestine) à la fin du III^e siècle qu'il est mort pour sa foi. De nombreux artistes, tels Raphaël, Donatello, Carpaccio ont représenté le saint terrassant le dragon.

Le pape Jean XXIII a rayé Georges du calendrier des saints, cependant étant donné sa renommée nous nous sommes permis de le citer dans cette rubrique.

LE DICTON DU MOIS

Quand avril est froid et pluvieux, les moissons n'en vont que mieux.

LA PENSÉE DU MOIS

Le choix en politique n'est pas entre le bien et le mal, mais entre le préférable et le détestable.

Raymond Aron, Historien, journaliste, philosophe
1905 - 1983



■ Le truc du mois

Avec l'arrivée des beaux jours, il faut songer à la tonte de sa pelouse, mais comment déterminer quand c'est le bon moment de tondre pour la première fois ?

En prenant pour repère la hauteur de l'herbe et vous pourrez sortir votre tondeuse lorsqu'elle aura atteint cinq à six centimètres en veillant de régler la coupe en position haute.

■ Le saviez-vous ?

Que les chemins **du Passeur** (entre le ch. Grand-Champs et le ch. des Sellières) et le chemin **John Branchu** (du ch. des Sellières jusqu'au Rhône) doivent leur patronyme au souvenir du bac d'Aire et de son créateur et batelier.



C'est en effet le 13 avril 1886 que le Conseil d'Etat genevois accorde une concession à M. John Branchu, d'Aire, homme politique local (longtemps conseiller municipal de Vernier (1886-1914) et adjoint au Maire (1894-1902). qui était également propriétaire du Café du Bac, démoli en 1975, d'où partait le chemin jusqu'au débarcadère, pour l'établissement d'un service de bac entre Aire et Lancy (St-Georges) qui exista jusqu'en 1927, peu après l'inauguration,



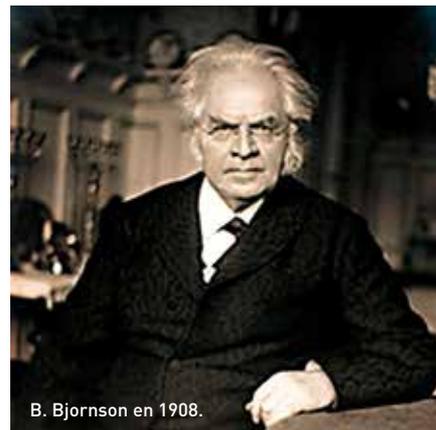
en 1926, du Pont Butin, année où le père Branchu disparut. Le bac d'Aire était une lourde barque faite de bois de chêne qui fonctionnait grâce à la seule action du courant, le long d'une traille (câble tendu entre les deux rives) et son activité s'étala entre 1886 et 1927 et la traversée coûtait alors trois sous!

Ce bac n'était pas une première, puisque, rappelons-le, que lors du siège de Genève de 1782, les troupes alliées inaugurèrent le 26 juin, un bac entre le Moulin des Eaux (Onex) et Aire.

Aujourd'hui, près du débarcadère des bateaux du Rhône, un panneau d'information explique l'histoire naturelle du lieu, tandis qu'une sculpture de Gérald Ducimetière (ou John Aldus), «Le passeur» (réalisée en 1985), évoque le bac. La



longue-vue, pointée sur la rive lancéenne du fleuve, permet théoriquement d'apercevoir un anneau scellé dans la roche ainsi qu'un texte de Michel Butor gravé sur une plaque: «Le passeur lui-même est passé. Avec des milliers de regards, l'anneau du temps va s'effacer.»



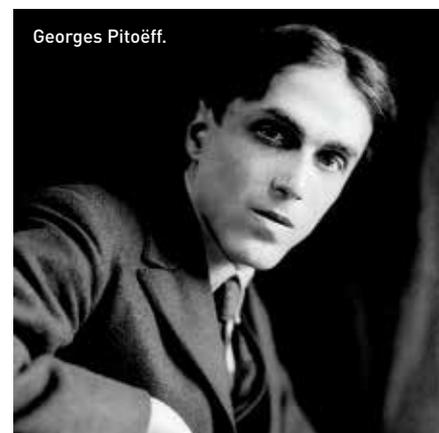
B. Bjornson en 1908.

■ L'écho du passé

Il y a 100 ans.

Le 10 avril 1918, première à la Salle communale de Plainpalais, rue de Carouge à Genève, de la comédie «*Amour et Géographie*», de Bjørnstjerne Bjørnson, romancier et dramaturge norvégien, né le 8 décembre 1832 et décédé le 26 avril 1910 qui fut le parolier de l'hymne national norvégien et lauréat du Prix Nobel de littérature en 1903 pour sa pièce de théâtre «*Au-delà des forces*», ayant pour cadre des villages de Norvège, près des fjords et pour principaux personnages la famille Sang.

La mise en scène, les décors et les costumes ont été réalisés par **Georges Pitoëff** qui, cette même année 1918, fonda à Genève, sa première Compagnie Pitoëff. En reconnaissance à cet acteur, metteur en scène, auteur, le Conseil municipal genevois décida, en 1939 de donner à la salle de Plainpalais, le nom de «*Salle Pitoëff*».



Georges Pitoëff.

■ Mérite municipal verniolan

Les autorités communales vous informent que les inscriptions pour le mérite municipal sont ouvertes. Conformément au règlement qui régit le mérite municipal, la Ville de Vernier attribue ce dernier à une ou plusieurs personnes, domiciliées sur le territoire ou y ayant une activité prépondérante ou originaires de Vernier, qui se sont distinguées, d'une manière exceptionnelle, dans le domaine humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autre.

Les candidats peuvent être des personnes individuelles, des équipes ou des groupes de personnes pouvant recevoir le mérite à titre collectif. Une commission ad hoc est créée pour désigner la ou les personnes méritantes.

Cette commission se réunit la 3^e année de la législature afin de sélectionner les lauréats qui seront honorés lors d'une cérémonie publique. Les décisions sont prises à la majorité absolue des membres de la commission. Elles sont sans appel. La commission peut décider de ne pas décerner de mérite au cours de la législature si les candidats ne répondent pas aux critères définis dans le premier paragraphe. En principe, le mérite ne peut être obtenu qu'une fois.

Le formulaire de candidature est disponible sur www.vernier.ch/merite ou auprès de la Mairie de Vernier, rue du Village 9. Il peut vous être envoyé sur demande auprès du secrétariat général.

Le dossier doit parvenir à la mairie **d'ici au vendredi 4 mai 2018** par email: secretariat-general@vernier.ch ou par courrier: Mairie de Vernier Mérite

PETITES ANNONCES

■ NE JETEZ PAS LES TIMBRES POSTES USAGÉS

L'action de récupération des timbres postes usagés, destinée à des associations à but caritatif, entreprise par Evelyne, se poursuit!

Contact

Evelyne T 079 277 90 69

Merci d'avance de ce petit geste sympathique et facile à accomplir.

municipal verniolan - Rue du Village 9, Case postale 520, 1214 Vernier.

RENSEIGNEMENTS

Secrétariat général

T 022 306 06 10

secretariat-general@vernier.ch

■ Récupération des déchets

La prochaine levée des encombrants et ferraille aura lieu **le mardi 10 avril 2018**. Pour tout renseignement complémentaire: Centre d'entretien de la Ville de Vernier, Via Monnet 3, 1214 Vernier - T 022 306 07 00.

■ Conseil municipal

Modification de la composition.

M. Daniel NOEL, conseiller municipal du Mouvement des citoyens genevois (MCG) a annoncé sa démission du parti et qu'il siègera dorénavant en qualité d'«indépendant»

SÉANCE DU MARDI 13 MARS 2018

Réuni, sous la présidence de Mme Esther Schaufelberger (Verts), le délibératif de Vernier, après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 6 février et entendu les communications du Bureau et du Conseil Administratif, a pris les décisions suivantes.

■ Acceptation, à l'unanimité, après des interventions de Mme Mattenberger (PLR) et MM. Ambrosio (MCG) Martens (S) Oliveira (MCG) et Rochat (Maire) d'un crédit de CHF 493'500.- destiné à remplacer les panoplies hydrauliques de distribution de chauffage des écoles d'Avanchet- Salève et des Libellules.

■ Prise en considération des projets de délibération pour le crédit pour l'aménagement d'un EVE à Châtelaine et renvoi à la Commission des bâtiments, de même que la délibération pour le crédit brut pour la pose d'une palissade antibruit au stade d'Aire renvoyée à la Commission des sports,

■ **Prise de parole de M. Bron (PLR), Mme Monnier (PDC), M. Ronget (Conseiller adm.) et M. Martens (S) qui propose le vote immédiat et c'est donc à l'unanimité que le crédit budgétaire supplémentaire pour 2018 de CHF 14'000.- destiné à**



financer les travaux nécessaires pour l'aménagement du giratoire de la route du Bois-des-Frères est accepté.

■ La motion (309) de MM Sotomayor (MCG), Ambrosio (MCG) Oliveira (MCG) et Mme Ahmari (Indépendante) intitulée «En traverse, hors clous sur la route de Meyrin» déclenche un long échange verbal, avec l'intervention à plusieurs reprises, de certains conseillers, avec un amendement proposé par M. Chiaradonna (S) qui est accepté. La motion amendée est votée, à l'unanimité, invitant le Conseil administratif à étudier, en collaboration avec le Canton et les TPG, les mesures adéquates pour prévenir les traversées intempestives sur la route de Meyrin, à la hauteur de l'arrêt « Balaxert ».

■ Par contre, la prise en considération de la résolution MCG «A chaque commune ses dépenses superflues» relative à une subvention à la Commune de Lancy pour la couverture thermique du bassin olympique de la piscine, a été refusée par 17 non et 10 oui.

■ Démographie

Nécrologie.

Le vendredi 9 mars dernier ont été célébrées au Temple du Lignon, les obsèques de **M. Jean-Claude Chatelanat**.

Décédé, le 3 mars à l'âge de 76 ans, de manière improvisée, malgré ses importants problèmes cardiaques et de diabète. Domicilié au Lignon, personne sociale, généreuse, il s'était engagé dans la vie socio-culturelle du quartier en oeuvrant notamment au sein du comité du Club des aînés du Lignon, dans la Plateforme des associations d'Aire-Le Lignon (Platal) et dans le Groupe de Projets du Contrat de quartier. Il a été, de nombreuses années, conseiller de paroisse et trésorier de la Paroisse protestante d'Aire-Le Lignon.

La rédaction renouvelle à son épouse Josette et à la famille du défunt l'expression de sa profonde sympathie et sincères condoléances.

■ Assemblée générale

Très très belle affluence à l'assemblée générale de l'Association tenue le jeudi 15 mars à la Maison de quartier d'Aire-Le Lignon.

Le Président ad intérim, M. Pierre Chevrier, en souhaitant la bienvenue à toutes et à tous, les remerciant de leur présence, plus particulièrement MM. Ambrosio et Dulex, conseillers municipaux et la première citoyenne de la Commune, Mme Esther Schaufelberger, Présidente du Conseil municipal qui adressa quelques mots à l'assemblée. Le Conseil administratif s'était fait excuser de même que Mme Bodmer, Présidente de l'Association des locataires de la Grande Tour et Mmes Monnier et Delfosse, vérificatrices des comptes.

Les rapports d'activité 2017, de l'état financier et des vérificateurs n'ont amené aucun commentaire et ont été acceptés à l'unanimité.

Le point suivant de l'ordre du jour a vu l'élection de deux nouveaux membres au Comité : **M. Daniel Muller**, domicilié au Ch. des Grillons 8 et **M. Florian Sallin**, habitant Ch. du Renard 14.

Suite à la démission surprise de M. Taqui, Président, M. Pierre Chevrier, a accepté de reprendre, en cours de route, cette charge qu'il a menée à bien, avec sérieux, dynamisme et efficacité. Aussi, par

applaudissement, l'assemblée l'a nommé, officiellement, à la tête de l'Association. Les vérificateurs des comptes, Mmes Monnier, Delfosse et M. Tassoti, ont été reconduits dans leur mandat.

Le Comité a présenté une proposition d'augmentation à **CHF 35.-** de la cotisation individuelle pour l'exercice 2019, en raison des frais, notamment de procédure, qui grèvent nos finances. Proposition acceptée à l'unanimité.

La réunion s'est poursuivie avec la présentation de la situation des divers problèmes touchant la presqu'île.

Reconstruction laboratoire Plan : M. Bahram Hachemi, au nom des opposants, informe qu'un compromis avait été signé avec les promoteurs, mais que malheureusement quelques incartades se sont déjà produites (abattage de 2 tilleuls qui devaient être maintenus). A suivre pour éviter d'autres écarts.

Centre RMNA : M. Magnin signale que le projet prévu à Aire est destiné au déménagement du Centre de l'Etoile qui est l'objet de nombreuses critiques. Il rappelle également que l'Association et les riverains concernés ne sont pas contre les migrants, mais pour la réalisation d'une structure plus restreinte et donc plus apte à favoriser l'intégration.

L'assemblée valide et confirme le mandat au Comité à déposer recours contre l'autorisation de construire, procédure déjà entamée étant donné le délai assez bref.

Passerelle Aire-Onex. Le projet suit son cours. Le terrassement devrait commencer en septembre et la fin des travaux en 2019.

Pour les activités 2018, les divers dossiers sont, bien entendu, suivis comme le lait sur le feu. Le Comité sera présent à la Fête des Promotions avec le stand raclette et organisera, le 26 mai, un «vide-grenier» dans le préau de l'école d'Aire.

Après la partie protocolaire, présentation du projet final de la construction du complexe de la Bourdonnette, par M. Cuttat, directeur de la FLPAL et les architectes de l'Atelier March SA.

Et la soirée s'est terminée par le verre de l'amitié qui a permis quelques échanges «sympa» entre les participants.

■ Centre pour réfugiés mineurs non accompagnés (RMNA)

Non à un projet surdimensionné en un lieu inapproprié !

Suite à la publication dans la Feuille d'avis officielle du 24 janvier 2018 de l'autorisation définitive de construire un centre d'accueil RMNA, avec abattage d'arbres, l'Association des intérêts d'Aire-Le Lignon ainsi que 4 riverains directement touchés, **ont déposé, dans le délai imparti, recours auprès du Tribunal administratif de première instance**, en joignant également au dossier constitué, un extrait du rapport de la Cour des comptes du 27 février qui met en évidence des éléments appuyant l'existence d'inconvénients graves au sens de l'art. 26, al.1 LaLAT. Le Tribunal ayant informé, début mars, les parties incriminées, du recours déposé, en indiquant le délai pour présenter leurs observations et pièces utiles.

Rappelons qu'au mois d'août, le Comité et de très nombreux propriétaires (278) impactés avaient déjà adressé leurs observations pour s'opposer à ce projet sur une parcelle, actuellement vierge de toute construction avec un cordon boisé.

Comme dans les feuillets populaires : **la suite au prochain numéro.**



■ La Bibliothèque vagabonde

La «bibliothèque vagabonde» (projet du Contrat de quartier) installée dans le local du Contrat de quartier (Centre commercial, côté Brasserie) fonctionne, sans fiches d'inscription, sur la collaboration et la confiance des utilisateurs qui prennent un ou deux livres, qu'ils peuvent garder chez eux, les rendre ou les remplacer par leurs propres livres.

HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi de 14h00 à 17h00

Vendredi de 17h00 à 18h30



■ La Permanence au Centre commercial du Lignon

La permanence du Contrat de quartier, après une brève interruption, est à nouveau ouverte chaque samedi matin (sauf durant les vacances) entre 10h et 12h en collaboration avec l'association des locataires du Lignon.

En effet, des membres du Comité sont à votre disposition au Point de rencontre du Centre commercial du Lignon (angle pharmacie / place du village).

Elle est un lieu d'accueil, d'écoute, d'informations, de renseignements, de rencontres et d'échanges pour la population. Cet espace reste aussi un lieu d'information pour toute organisation qui aimerait se manifester par un document mis à disposition ou un point de contact par une personne représentative de cette organisation.

Des questions ? Venez nous les poser et nous trouverons les solutions. Ou juste envie de venir nous voir ? Nous vous attendons avec plaisir.

Au nom du Comité : Ruth Righenzi, présidente.

■ Les Joyeux dimanches



Le prochain rendez-vous des «Joyeux dimanches» pour ceux qui aimeraient partager un repas simple en toute convivialité, est fixé au **dimanche 8 avril à 12h15, au Centre de quartier du Lignon.**

AU MENU

Potage aux légumes – Ragoût de porc – Purée de pommes de terre – petits pois / carottes – Salade de fruits.

Une participation de CHF 10.- (minimum) par personne est demandée avec boisson et café inclus. Le vin est en supplément.

Comme de coutume, en raison du nombre limité de places, **les inscriptions se feront jusqu'au vendredi précédent à 12h00 (dernier délai)**, par téléphone à : **Monsieur Hatt 022 796 62 79** ou **Monsieur Turrini 022 796 28 53**

■ Club des aînés du Lignon

Naissance du Club en 1967 et en 1970 son installation au 12^e étage du N° 53 de l'avenue du Lignon.

Affilié à la Fédération genevoise des clubs d'aînés et associations de seniors (FGCAS) son objectif est de tenter de créer des liens entre les seniors et aînés d'Aire et du Lignon, lutter contre le problème qu'est la solitude et proposer, tout au long de l'année, activités et loisirs accessibles à tous pour une cotisation modique

PERMANENCE

Mardi de 14h30 à 16h00

Au N° 53, av. du Lignon (12^e)

Jeudi de 19h00 à 11h30

Au local du Contrat de Quartier (Place du Lignon 45).

■ Congélateur Aire-Grandchamp

La Société coopérative du congélateur d'Aire Grandchamp, fondée en 1966, a pour but d'offrir à ses membres et à des tiers, la possibilité de louer des cases de congélation.

Actuellement sont disponibles des



casiers de 100, 150 ou 200 litres.

ÊTES-VOUS INTÉRESSÉ(E) ?

Appeler le 022 796 59 42, le soir.

■ Festival Death'Skalade

La 5^e édition a eu lieu les 7, 8 et 9 décembre dernier.

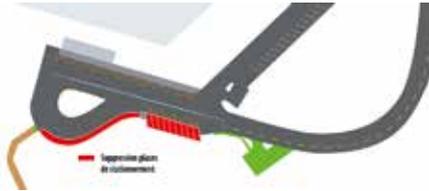
Dans les murs de l'ABARC, environ 140 personnes, sur les trois jours, sont venues applaudir les différents groupes présentés. Ce festival organisé par l'association 3DECIBELS, qui est à but non lucratif et qui lutte pour que la culture soit accessible à toutes et à tous ! Une des autres valeurs qui anime cette association est de promouvoir les groupes locaux, mais également de faire connaître des groupes d'ailleurs. Elle met également un point d'honneur à diversifier sa programmation afin que plus de personnes se sentent concernées par leurs événements !

De plus, chaque année elle entretient une collaboration précieuse avec l'association ABARC à Vernier, qui les accueille dans ses locaux et qui les soutient tant avant que pendant l'événement ! Et, pour cette année, elle a reçu un précieux soutien de la part du Contrat de Quartier du Lignon, qu'elle remercie encore pour ce geste !

Durant les trois jours, La Ruelles ainsi que Mo'Funka, ont fait entendre des résonances hip-hop. Le vendredi, quant à lui, était réservé au «milieu metal» avec Brokenhead, Who's your daddy ? et Burning Flesh et enfin le samedi, a fait entendre des sonorités plutôt punk et ska-punk avec Hello my name is, Zéro Talent, 11 Louder et LODD !

■ Réaménagement routier au Lignon

Les travaux de réaménagement de la **boucle de rebroussement au bas du Lignon** débuteront le 2 avril 2018 et occasionneront malheureusement la **suppression définitive des cases de stationnement public**. Les Autorités remercient les habitants de leur compréhension.



■ Caravane FM

Une mini station de radio ambulante s'installe dans un lieu, à l'écart de la vie ordinaire.



Pendant 48 heures, jour et nuit, **Lionel Frésard et Jean-François Michelet**, les deux animateurs de cette radio hyper locale mettront tout en oeuvre pour favoriser les échanges et les partages entre résidents et visiteurs de ces univers clos. Émotions, larmes, confessions bouleversantes, éclats de rire, les moments forts sont captés par les caméras de la RTS. Il en résulte une émission de télévision originale qui dévoile comment se tissent les liens humains.



Afin de permettre d'écouter l'émission en direct, les animateurs distribueront des postes de radios aux personnes présentes.

LA CARAVANE S'ARRÊTERA DANS LA CITÉ DU LIGNON DU 18 AU 21 AVRIL, PRÈS DU KIOSQUE À MUSIQUE.

Les trois semaines précédant ces dates, les deux journalistes partiront à la découverte du Lignon pour préparer les jours de tournage sur place. Merci d'avance de votre bon accueil.

■ Triste destin d'une jeune habitante du Lignon

Les médias ont relaté la tragique fin d'une jeune fille de 19 ans, habitante de la Cité du Lignon qui a bouleversé tout le quartier.

Portée disparue le 22 novembre 2017, ce n'est que le 17 janvier 2018 que le corps de la jeune fille a été retrouvé dans un marais à Cheyres, dans le canton de Fribourg. Après cette découverte, un jeune homme de 21 ans, suspecté a été arrêté par la police fribourgeoise.

Le 24 février une «marche blanche» pacifique pour rendre hommage à la victime est partie de la Piscine du Lignon pour se rendre jusqu'en Ville de Genève.

Pa respect pour la victime et ses proches, nous ne nous étendrons pas plus sur ce drame, mais témoignons notre profonde sympathie aux proches et aux amis de cette jeune fille, dont la vie s'est achevée tragiquement bien trop tôt.

LE BLOC-NOTES DU TAUPIER

Avec l'arrivée des beaux jours et les retrouvailles du plaisir de la baignade, le taupier se réjouit de constater, si possible de visu, le résultat surprenant de l'alliance de la science et de la mode.



En effet, il a découvert dans les informations des médias qui relatent qu'une équipe d'ingénieurs de l'université de Californie Riverside est parvenue à mettre au point un maillot de bain unique en son genre. Baptisé «Spongesuit», il réussit l'exploit d'être à la fois tendance, innovant d'un point de vue scientifique et éco-friendly, puisqu'il absorbe les particules polluantes rejetées dans les océans, grâce à la particularité d'un nouveau matériau, mis au point par le couple d'ingénieurs Mihri et Cengiz Ozkan, tous deux professeurs à l'UC Riverside.

Après quatre ans de recherche, ils ont effectivement développé une matière dérivée de la saccharose, extrêmement hydrophobe et à l'architecture poreuse, capable d'absorber et de retenir jusqu'à 25 fois son poids en substances étrangères... mais pas l'eau. Ainsi, en raison de ses facultés d'absorption, le matériau ne relâche les particules récupérées que lorsqu'il est chauffé à plus de 1000 degrés Celsius et reprend alors sa forme liquide. De là, les substances capturées sont triées, et le liquide restant peut alors être recyclé et réutilisé pour filtrer un nouveau maillot.



Yves Magnin
Avocat

■ À VOTRE BON DROIT

Les époux G louent un appartement et subissent de fortes nuisances (bruit, poussière, trépidations, trafic) générées par la construction d'immeubles à côté. Ils aimeraient connaître leurs droits.

Un chantier voisin peut engendrer un défaut de la chose louée lorsque son ampleur dépasse les nuisances ordinaires admissibles dans la vie quotidienne en milieu urbain ou excède largement ce qui peut être admis normalement conformément aux règles générales du droit de voisinage, même si les travaux entrepris sont conformes à la loi.

Dans cette hypothèse, le locataire peut exiger une réduction proportionnelle du loyer à partir du moment où le bailleur a eu connaissance du défaut et jusqu'à l'élimination de ce dernier.

La preuve doit être apportée par le locataire. Toutefois, si les nuisances sont variables et se prolongent sur une longue période, le Juge dispose d'un large pouvoir d'appréciation pour déterminer la réduction du loyer. Elle se situe entre 10% et 25% pour des chantiers qualifiés de «lourds».

Le locataire doit donc saisir la Commission de conciliation en matière de baux et loyers d'une requête en réduction de loyer pour la période concernée. Ses conclusions doivent être chiffrées.

■ Fête et vente de la paroisse protestante d'Aïre-Le Lignon

Samedi 28 avril 2018, au Centre commercial du Lignon, de 9h00 à 12h00, avec stands de fleurs, pâtisseries, confitures, livres...

CENTRE DE QUARTIER

12h00: apéritif et repas de fête (Lasagnes, salade, dessert). **Adultes:** CHF 15.- **Enfants:** CHF 10.-. **Inscription jusqu'au 20 avril au 022 796.72.11 (répondeur).**

CENTRE PROTESTANT

De 14h30 à 15h30: Concert des «Stoats Flight 61». Cinq musiciens au large répertoire rempli de belles surprises.



■ Concerts au Lignon

Dimanche 29 avril à 18h, au Temple du Lignon.

ENSEMBLE VOCAL CANTORIA



Direction Thierry Perenoud. L'Ensemble Vocal Cantoria, dont les origines remontent à 1999, est un ensemble vocal d'environ vingt-cinq chanteurs qui aiment particulièrement la musique chorale baroque.

L'entrée au concert est libre. Une collecte à la sortie est organisée pour couvrir une partie des frais et cachets des musiciens.

■ Piscine du Lignon

Ouverture matinale du mardi au vendredi : portes ouvertes à 7h00.

Il est rappelé aux usagers que les caisses étant fermées jusqu'à 8h30; les bassins sont accessibles uniquement aux détenteurs d'abonnements ou de cartes 10 entrées de la Ville de Vernier.

Il est également possible de se procurer un billet d'entrée simples, sur place, aux bornes automatiques par Postcard; Maestro ou cartes de crédit.



■ P'tiliBus

Nouvel horaire de permanence téléphonique.

Le P'tilibus est un véhicule destiné au transport de personnes à mobilité réduite. Cette prestation, assurée par une équipe de bénévoles, est offerte à tous les habitants de la Ville de Vernier pour des transports sur tout le canton.

La permanence téléphonique **079 558 98 04** répond aux appels les mardis et jeudis de 13h00 à 15h00.

Afin de permettre une organisation optimale, il faut réserver votre déplacement **au minimum 48 heures à l'avance.**

Prix de la course : CHF 5.- pour les 2 premières heures puis CHF 5.- par heure supplémentaire.

Pas de déménagement ! Pas le week-end !



■ Religion

Modification du «Notre Père» dès Pâques.

Le Vatican avait décidé en 2013 de changer, dans le «**Notre Père**», la prière commune à tous les chrétiens, la formule «Ne nous soumet pas à la tentation», que l'on connaît depuis 1966, pour «**Ne nous laisse pas entrer en tentation**».

Une formulation plus proche du texte original grec et jugée moins «tendancieuse». C'était le terme «soumet» qui posait problème à de nombreux fidèles puisque, selon eux, Dieu ne pouvait à la fois demander de faire le bien et soumettre à la tentation qui peut faire glisser vers le mal.

Cette modification était motivée par le sens théologique des mots du verset. L'expression «Ne nous soumet pas à la tentation» laissait penser que c'est Dieu qui pousse les fidèles à commettre un péché alors que «Ne nous laisse pas entrer en tentation» fait plutôt référence à un Dieu protecteur qui empêcherait les hommes de sombrer dans le péché.

L'entrée en vigueur de la nouvelle formule concerne tous les pays francophones. Elle est en vigueur en Belgique depuis le 4 juin dernier et introduite en décembre 2017 en France. Pour notre pays, pour des raisons œcuméniques, dans un communiqué commun, les Églises catholique, protestante et catholique-chrétienne précisaient à l'automne 2017 que la Conférence des évêques suisses (CES) avait accepté de repousser à **Pâques 2018** l'entrée en vigueur de cette modification d'une petite phrase (la version actuelle datant de 1966) et non plus au début de l'Avent en décembre 2017.

■ Contrats de quartier

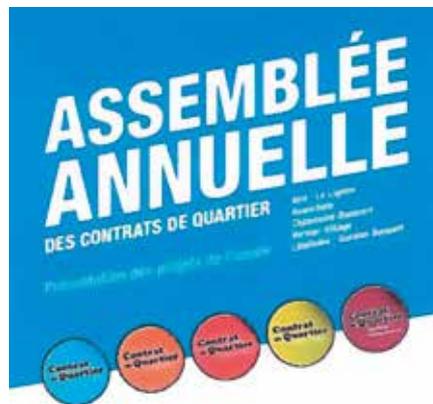
Mercredi 11 avril, à 18h30, à la salle d'Avanchet-Salève, ouverte à toutes et à tous!

Présentation des projets 2017 – Appel pour des projets 2018.

Rappelons que les contrats de quartier initiés en 2005 par les Autorités de Vernier, ont pour objectif de développer une politique sociale et d'offrir à la population les outils de démocratie participative

afin qu'elle propose des projets destinés à l'amélioration du quotidien. Toute idée peut faire l'objet du dépôt d'une fiche de projet, du moment qu'il s'agit d'un projet d'utilité collective. Un groupe de projets ouvert à tous les habitants est chargé de recevoir les projets et d'offrir un soutien dans la concrétisation de ceux-ci.

Pour Aire-Le Lignon, le Groupe de projets a connu malheureusement, l'an dernier, quelques démissions, mais suite à une réunion publique d'information, tenue le 16 novembre 2017, de nouveaux membres ont rejoint le groupe pour reprendre le flambeau, guidés par Michel Monod, qui a repris la charge de coordinateur.



■ Attention : Grand froid !

Les étés passés, Vernier avait mis sur pied un plan «canicule» pour aider les aînés à surmonter les périodes de grosses chaleurs et éviter, dans la mesure du possible, tout problème.

Fin février, début mars 2018, une vague de froid a atteint notre pays, les Autorités de la Commune ont décidé, comme pour les canicules, de sensibiliser les personnes âgées notamment aux risques occasionnés par ce phénomène météorologique. Ainsi la délégation aux seniors du Service de la cohésion sociale a adressé aux aînés et aînées un courrier indiquant quelques gestes simples permettant d'éviter les risques et s'est mise à disposition pour répondre aux éventuelles questions.

Une belle initiative à relever et à féliciter.

■ Élections du Grand Conseil

Sur les 623 candidats pour l'élection du Grand Conseil le 15 avril prochain (100 sièges) 38 sont domiciliés à Vernier selon la liste ci-dessous.

ENTENTE DE GAUCHE

Bashkim **Januzi** – Massan **Missoh Dzikunoo** – Corinne **Edjeou Buntschu**.

LES VERTS

Esther **Schaufelberger** – Celtia **Concha** – Yvan **Rochat**.

SOCIALISTES

Thierry **Apothélox** – Marko **Bandler** – Martin **Staub** – Gladys **Bandrup** – Denis **Chiaradonna** – Jean-Pierre **Tombola**.

P.L.R

Laurent **Tschopp** – Gian-Reto **Agramunt** – Nicolas **Aubert** – Gilles Olivier **Bron** – Philippe **Jud**.

DÉMOCRATE-CHRÉTIEN

Christophe **Dulx** – Yves **Magnin** – Christina **Meissner** – Dardan **Sopi**.

UDC

José **Gomes de Almeida**

LA LISTE FEMMES

Caroline **Jauch**.

GENÈVE EN MARCHÉ

Daniel **Noël**.

PBD-LE JUSTE MILIEU

Sylvain **Thurnherr**.

MCG

Anna **Roch** – Thierry **Cerutti** – François **Ambrosio** – André **Sotomayor** – Claude **Angeloz** – Marc **Chappaz** – Sabina **Cover** – Rui **Oliveira** – Sarah **Emonet** – Olivier **Loddo** – Salah **Ben Chaabane** – Emmanuel **Martin** – Nicolas **Sausser**.

Signalons encore que sur l'ensemble des candidats, le plus âgé compte 76 printemps (Magali Orsini) et le plus jeune est âgé de 18 ans (François Haas).

■ Un livre...un écho



Crime sur le lac Léman.

De Christian JACQ
Edition XO.

Lîle de Peilz est l'unique île du lac Léman. Et c'est sur ce bout de terre, presque

entièrement occupé par un platane centenaire, que le cadavre d'un milliardaire anglais, ex-agent secret, est retrouvé. Pour le pays du «propre en ordre», un désastre, d'autant que les investigations n'aboutissent à rien. Le commissaire Delalpage ne manque pourtant pas de suspects : un industriel, une œnologue-horlogère, un sculpteur, et même un moine... Dans cette impasse, une seule solution : faire appel aux dons de confesseur de son vieil ami Higgins. Car identifier l'assassin, c'est éviter de mettre le feu au lac.»

Dans ce roman, le lecteur va retrouver les passionnantes investigations de l'inspecteur Higgin, dont les aventures apparaissent dans le premier tome «Le crime de la momie», sorti de presse en 2011, sous le nom de J.B. Livingstone. Le héros de Christian Jacq, ancien inspecteur de Scotland Yard, hors du commun, qui voulant goûter une retraite paisible dans sa confortable demeure campagnarde, peuplée de souvenirs d'Orient, il se voit arraché à ses rosiers, ses lectures de grands auteurs et ses promenades en forêt par d'ancien collègue, adepte de la police scientifique. Mais les méthodes les plus modernes ne peuvent pas toujours tout résoudre. Les outils de travail de l'inspecteur : un carnet, un crayon, l'ordre, la méthode et l'intuition.

L'auteur, **Christian Jacq**, né à Paris XVII^e le 28 avril 1947, d'un père pharmacien d'origine bretonne et d'une mère d'origine polonaise, est un écrivain d'expression française vivant en Suisse. Il a été élevé par une grand-mère qui lui donne le goût de la lecture. Il découvre l'Égypte à treize ans, à travers ses lectures. Quatre ans plus tard, il se rend pour la première fois au pays des pharaons. Après des études de philosophie et de lettres classiques, il obtient un doctorat d'études égyptologiques en Sorbonne. Il publie, à partir des années 1990, divers ouvrages sur l'Égypte antique, devenus des livres à succès.

Christian Jacq s'est marié à l'âge de 17 ans avec Françoise, qu'il a connue au collège et son voyage de noces le conduit... en Égypte.

Dans les années 1990, il quitte Paris pour s'installer dans la région d'Aix-en-Provence et, en 1997, nouveau déménagement à Blonay, en Suisse, à des fins d'expatriation fiscale ou suite aux accusations d'être un gourou de secte.

Mondialement connu pour ses romans sur l'Égypte ancienne, il a également écrit des romans policiers sous les pseudonymes de Christopher Carter, J. B. Livingstone et Célestin Valois dans lesquels il nous fait découvrir l'inspecteur Higgin. Il est aujourd'hui traduit dans vingt-neuf langues.

■ Chronique dionysiaque

de Pierre Chevrier

#Balance ton flacon.

Avec l'affaire Harvey Weinstein, accusé d'harcèlement et d'agressions sexuelles contre des femmes, la tempête médiatique a gonflé et forcé l'angle d'attaque contre un homme tout puissant s'est déplacé en une attaque en règle contre tous les mâles, coupables de toutes les turpitudes envers le beau sexe. Un vrai temps de cochon où le hashtag «#Metoo», maladroitement traduit par «#Balance ton porc», à l'initiative de l'écrivaine canadienne Anne T. Donahue, a inondé la toile et les réseaux sociaux. Le front commun féminin ne fera cependant pas long feu et va se fissurer. Dans une tribune dans les colonnes du journal *Le Monde*, Catherine Deneuve et la journaliste Elisabeth Levy accompagnées d'une centaine de femmes vont donner leur propre éclairage : «*Le viol est un crime. Par contre la drague insistante, même maladroite n'est pas un délit et encore moins une agression machiste*». Ce qui est gênant dans cette affaire, c'est que la toute-puissance d'un homme le conduit aux excès les plus révoltants envers les femmes. Par contre, le retour de bâtons



de collectifs féministes emmenés par la militante Caroline De Haas est, à mon sens, contre-productif et disproportionné. Merci à Catherine Deneuve d'avoir privilégié son intelligence à la haine revancharde de certaines qui l'accusent de n'avoir jamais subi les outrages des frotteurs du métro. Ces hommes infâmes qui «collent», à l'heure de pointe, les femmes dans des rames bondées.

On rétorque à Catherine Deneuve que son dernier métro date de 1980, année de la sortie du film éponyme de François Truffaut où elle partageait l'affiche avec Gérard Depardieu. C'est assez misérable comme attaque mais la Grande Catherine s'en remettra ! Sa magistrale filmographie est là pour le rappeler, de Peau d'Âne à Belle de jour, sa blonde beauté, son jeu d'actrice et sa prise de risque maximum quant au choix des scénarios resteront dans toutes les mémoires. Je pense tout particulièrement aux films de Luis Bunuel dont elle fut l'actrice fétiche au côté de Fernando Rey.

Cela dit, on va assister, comme toujours, à une mise au point, une redéfinition des rapports entre les femmes et les hommes. Il est révolu le temps où on pouvait complimenter une femme quant à sa robe qui mettait sa silhouette à son avantage. On pourra parler de la robe comme on parle chiffon c'est-à-dire en ne s'en tenant qu'à une chute de tissu mais en aucun cas à une chute de reins. On parlera de la robe comme d'une matière inerte, sans forme et sans vie. Toute allusion à une partie charnue, dodue ou galbée du corps sera sévèrement proscrite. Alors que dire de la dégustation d'un cru coté dont on retrouve avec bonheur les mêmes vocables pour décrire sa robe, sa cuisse, sa longueur en bouche ? Avec ces quelques exemples, on voit à quel point une certaine idée d'érotisation fait partie de notre quotidien, même quand il ne s'agit que de déguster un vin entre amies et amis. L'irruption et la place toujours croissante des réseaux sociaux dans notre société a sa part de responsabilité bien que mineure face à celles et à ceux qui veulent créer le buzz en permanence en utilisant, à dessein, outrances et généralités. Ne balançons pas le flacon avec l'eau du bain.

■ Parlons jardinage

Le mois d'avril.



Le mois d'avril arrive et amène l'éveil de Dame Nature. Bourgeons, jeunes pousses et premières fleurs printanières apparaissent, mais ce n'est pas la raison pour oublier le dicton populaire : «En avril ne te découvre pas d'un fil» également pour les fleurs et les plantes, car le froid peut sévir encore par des gelées tardives. Gardez un peu de patience, mais vous pouvez commencer à semer directement en place fleurs annuelles et semences potagères, ainsi que, sous châssis, les espèces plus fragiles.

AU JARDIN POTAGER

Ce mois il est de mise de procéder à l'entretien du potager. Entretenez donc le sol en bêchant la surface et en y apportant compost et nutriment. Semez sous châssis la plupart des légumes qui devront être replantés dans quelques semaines ; tels céleri, courgette, melon, aubergine, tomates et cornichons. Tandis que vous pourrez en pleine terre semer brocoli, chou et pois, poireaux et carottes, navets, radis et salsifis, sans oublier épinards, salades et artichauts et les herbes aromatiques.

AU VERGER

Pour avoir un bon redémarrage, les arbres fruitiers demandent de l'attention : ne lésinez donc pas sur l'enrichissement nutritif de leur terre en apportant fumier ou compost ; protégez-les avec un insecticide contre les parasites qui pourraient nuire à une belle production. Sachez qu'il n'est pas trop tard pour la taille de ces derniers (abricotier, pêcher et vigne apprécieront l'entretien).

Plantez les petits fruitiers tels que groseillier et framboisier, macros et myrtilles,

n'oubliez pas que ceux-ci doivent être disposés en terre de bruyère.

AU JARDIN D'ORNEMENT

Comme pour le potager, les parterres et plates-bandes ont subi l'assaut des mauvaises herbes, il vous faudra donc procéder au binage de vos massifs et apportez également nutriments à vos plantes.

Durant ce mois, semez immortelles, mufliers et nigelles, bleuets et soucis ainsi que pieds d'alouettes. C'est aussi maintenant que vous pouvez planter les bulbes qui fleuriront au cours de l'été (bégonias, glaïeuls et freesias, cannas et lys).

PELOUSES

Il est temps de prendre soin de votre pelouse. En périodes peu humides, pensez à la scarification des pelouses trop envahies par le feutrage qui se reconnaît par une couche brune qui se forme sur le gazon. On la pratique 15 jours après l'utilisation du produit anti-mousse, avec 2 passages croisés du scarificateur. La scarification est idéalement complétée par un terreautage, à l'aide de terreau ou de compost : cette opération est particulièrement recommandée si votre pelouse est régulièrement tondue très court.

PLANTES D'INTÉRIEUR ET DE BALCON

Ce mois le travail ne va pas manquer pour les plantes d'intérieur avec leur entretien en éliminant tiges et feuilles malades ou mortes et en leur apportant régulièrement (tous les quinze jours) de l'arrosage

Souvenez-vous que les plantes d'intérieur réagissent aussi au rallongement des journées et s'apprêtent à croître de manière importante ; examinez chaque plante pour détecter la présence de parasites.



Ouvrez les fenêtres pour aérer vos plantes lorsque les températures le permettent mais évitez de créer des courants d'air, certaines ne le supporteraient pas.

C'est aussi la période pour le rempotage des plantes qui se sentiraient trop à l'étroit dans leur pot.

N'oubliez pas de laver et brosser les anciens pots avec de l'eau javellisée avant de les réutiliser pour éviter la propagation de maladies et parasites.

■ La recette de Tante Lotte

Avec la période pascale, Tante Lotte vous propose la recette du :



GIGOT D'AGNEAU AU FOUR

Pour 4 personnes: 1 gigot d'agneau de 2 kg, désossé et ficelé - 1 cuillère à soupe de poivre du moulin - 1 cuillère à café de sel - 5 gousses d'ail, coupées en fines lamelles - 2 brins de romarin frais - 400 g de concentré de tomates.

1. Préchauffer le four à 190° C. Badigeonner le gigot d'agneau de tous les côtés avec du sel et du poivre. Avec un petit couteau, faire des entailles d'environ 1 cm de profondeur sur toute la surface de la viande, et enfoncer une lamelle d'ail dans chaque encoche.
2. Placer l'agneau dans un plat à rôtir. Retirer les petites feuilles de romarin de leur branche et les parsemer. Entourer de la purée de tomate.
3. Faire cuire le gigot pendant 1 heure environ, jusqu'à ce que la température interne de la viande atteigne au moins 70° C.* Pour un gigot plus cuit, laisser cuire jusqu'à ce que la température interne atteigne 75° C.
4. Laissez la viande reposer pendant au moins 15 min avant de la découper, pour que les jus soient bien distribués dans le gigot.

*A contrôler avec un thermomètre à viande.

■ POURQUOI UNE ASSURANCE MÉNAGE?

Ces dernières semaines, deux de mes connaissances ont été touchées indirectement par des incendies.

Pas de dégât de feu chez eux, mais une fine couche de suie absolument sur tous les objets, papiers, vêtements, appareils électroniques, meubles, rideaux, tapis, murs, plafonds. Les aliments ont dû être jetés et il régnait une désagréable odeur âcre. La fumée s'est infiltrée partout. Voilà le genre de dégâts qu'un feu de cave ou chez un voisin peut faire dans votre appartement. Parfois l'eau utilisée par les pompiers crée des dommages dans les étages inférieurs.

Une des connaissances n'avait qu'une assurance responsabilité civile (RC), assurance qui couvre uniquement les dommages causés à autrui. Ses propres affaires et mobilier n'étant pas assurés, il a dû tout remettre en état et racheter lui-même ce qui était irrécupérable, sauf les murs et plafonds pris en charge par l'assurance bâtiment du propriétaire.

La deuxième connaissance avait une assurance RC & commerce (équivalent de l'assurance ménage pour les entreprises). Tout le nettoyage a été pris en charge par une entreprise spécialisée qui a nettoyé chaque meuble, appareil, ordinateur, photocopieuse, agrafeuse, tableaux, classeurs, etc. L'assurance a également remboursé tous les objets irrécupérables.

Même si l'on ne peut se prémunir contre tout, et même s'il faut plutôt envisager le meilleur que le pire, une protection raisonnable n'est pas un luxe et facilite énormément la vie en cas d'évènement inattendu. C'est bien connu que c'est toujours

quand on a oublié son parapluie qu'il se met à pleuvoir !



Patrice Bösiger
Conseiller en assurances,
Lignon Centre



**EXPANSION
ASSURANCES & CONSEILS**
Lignon Centre | CP 175
1219 Le Lignon
022 970 15 20

AGENDA ET SORTIES

■ Le Roman de Renart

Salle des fêtes du Lignon, le mercredi 11 avril 2018, à 16h30.



Spectacle pour enfant/famille dès 5 ans. Compagnie de quat'sous. Mise en scène Henri Dalem.

Enfants, ados et adultes seront entraînés sur la piste de Renart «le trompeur universel». Aïeul de Don Juan, beau parleur et retors, Renart parvient toujours à tirer parti des situations les plus dangereuses car il flatte les travers de ses adversaires.

Une adaptation hardie du chef-d'œuvre de la littérature médiévale !

■ Speechless Voices

Salle des fêtes du Lignon, à 20h00, le mardi 17 avril.



Steps-Danse. Compagnie Greffe, Cindy van Acker.

Une première suisse où se mêlent sensibilité, intransigeance et images époustouflantes. La pièce tourne autour de deux danseurs-euses, dont les mouvements répétitifs créent un rythme, une pulsation qui traverse la pièce de bout en bout. Les autres personnages s'associent au rituel en créant des sources lumineuses sur scène ou, entraînés par les danseurs, en dansant à leur tour.

■ Iolanthe

Salle des fêtes du Lignon, le vendredi 4 mai à 20h00 et le dimanche 6 mai à 16h00.



Durée 2 heures, avec entracte. Opéra de Piotr Ilitch Tchaïkovski. par le Théâtre Orchestre Bienne Soleure. Direction musicale Alexander Anissimov. Mise en scène Dieter Kaegi.

Cet opéra en un acte met en scène des personnages historiques dans une histoire traitée comme un conte de fées chargé de symbolisme. **Opéra en russe avec surtitres en français.**

Information et réservation
T 022 306 07 80

■ Rencontres classiques

Salle des fêtes du Lignon.



Mercredi 9 mai à 20h00: Quatuor AROD Œuvres de Beethoven-Webern-Zemlinski.

Dimanche 13 mai à 17h00: «Liederabend» Œuvres de Schubert et Spohr.

Mercredi 16 mai à 20h00: Debussy et le piano avec Alain Planes.

Lundi 14, mardi 15 et mercredi 16 mai de 10h à 18h00: «Masterclasses» d'Alain Planes – Entrée libre.

Les Rencontres classiques annoncent un programme de qualité le Quatuor Arod (Jordan Vic-toria, violon- Alexandre Vu, violon- Corentin Apparailly, alto – Samy Rachid, violoncelle), Sophie Karthäuser (soprano), Patrick Messina (clarinette), Fabrizio Chiovetta (piano) ainsi que les étudiants de la Haute école de musique de Genève sous la houlette d'Alain Planès et ont pu présenter au public, le samedi 10 mars, le pianiste de légende Stephen Kovacevich.

Nouveauté de cette édition 2018: les masters classes de piano durant trois jours, sous la houlette du grand interprète français Alain Planes.



4 BOÎTES DE LENTILLES
DE CONTACT AU PRIX DE 3

1 BOÎTE DE LENTILLES DE CONTACT DE MARQUE OFFERTE*

OPTIC PLUS
UN SPÉCIALISTE PRÈS DE CHEZ VOUS

VERNIER	C.C ArCenter	022 341 45 40
MEYRIN	7, rue des Boudines	022 785 01 55
LE LIGNON	Centre comm. du Lignon	022 796 81 44

Profiter de notre offre verres Progressifs OPTISWISS (fabrication Suisse) 2 verres dès CHF 599.-* *voir conditions en magasin

livraisons gratuites à domicile



pharmacie du lignon

Articles de droguerie
photos passeport
parfumerie - diététique

Homéopathie, Phytothérapie,
Bas de compression, Diabète
prix bas permanents sur les pilules contraceptives
produits de nettoyage Bio
Ecover, l'Arbre Vert
alimentation sans gluten
produits bébé

Articles de soin et Parfumerie :
10 % permanents

Tél. 022 796 51 44
Fax 022 797 46 17

Case postale 14, 1219 Le Lignon
Centre commercial du Lignon

info@pharmaciellignon.ch



Nelsa Alves
Podologue

Rue de la Coupe Gordon Bennett, 3
CH - 1219 Le Lignon
+41 22 735 31 08
Soins à domicile
Membre de la Société Suisse des Podologues

Laboratoire dentaire
du Lignon ■ **Guy Burdet**
DEPUIS 1976 AU LIGNON



ENTRETIEN & RÉPARATION DE PROTHÈSES

SERVICE À DOMICILE

Immeuble Quincaillerie du Lignon T 022 796 65 11
CH. DU CHÂTEAU BLOC 19 N 079 333 21 01

DEVIS GRATUIT



SoluStores
Stores - Volets - Protections Solaires

Installations et Réparations - Stores intérieurs et extérieurs
Stores toiles de terrasse et balcon - Remplacement de toiles
Volets Bois et Aluminium - Moustiquaires

info@solustores.ch - 022 796 47 65 - 1219 Le Lignon



La Brasserie du Lignon vous propose une cuisine savoureuse faite sur place par nos 4 Chefs de cuisine qui vous offre les spécialités suivantes :

- Spécialités italiennes
- Pizzas au feu de bois
- Spécialités asiatiques
- Spécialités françaises
- Spécialités portugaises
- Plats à gogo

7/7

022 796 41 44

www.brasserie-lignon.ch

10 Place du Lignon
1219 Lignon - Genève
Centre commercial du Lignon